

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE TENUE,
VENDREDI, LE 31 MAI 2024, À 9 H 30, PAR VISIOCONFÉRENCE**

PRÉSENCES :

M. Frédéric Broué, président	Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts, Sainte-Lucie-des-Laurentides
M. Yves Bélanger	La Macaza
M. Pierre Bertrand	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Joël Charbonneau	Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord, Barkmere
M. Michel Chouinard	Lac Sagouay
M. Jean-Guy Galipeau	Amherst, La Minerve
Mme Francine Létourneau	Nominingue
M. Johnny Salera	Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs

Mme Marlène Perrier, directrice générale et secrétaire-trésorière et, Mme Manon Lachaine, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

ABSENCES :

M. Jacques Allard	L'Ascension
M. Gaëtan Castilloux	Labelle, La Conception
M. Denis Lacasse	Rivière-Rouge
M. Marc L'Heureux	Brébeuf, Mont-Blanc
M. Steve Perreault	Lac-Supérieur, Lantier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 9 h 30, M. Frédéric Broué, président, constate le quorum, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. OCTROI DE CONTRAT**
- 3.1. Recyclage et traitement des matelas**
- 4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Pierre Bertrand, il est résolu :

R.4247
24.05.31

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. OCTROI DE CONTRAT

3.1. Recyclage et traitement des matelas

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation S2024-520, pour le recyclage et le traitement des matelas. L'ouverture des soumissions a eu lieu, le jeudi 30 mai 2024, à 9 h 01.

Nom des soumissionnaires	Prix unitaire (taxes incluses)
Matt Canada	Pas soumissionner
Recyc-Matelas Inc.	12,37 \$

Après étude et analyse de la seule soumission reçue et discussion avec le soumissionnaire.

Sur une proposition de M. Michel Chouinard, il est résolu :

R.4248
24.05.31

D'octroyer le contrat à Recyc-Matelas pour la saison 2024, pour un prix unitaire révisé de 12,33 \$ par unité (taxes incluses).

ADOPTÉE à l'unanimité

4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

R.4249
24.05.31

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jean-Guy Galipeau propose la levée de la séance à 9 h 40.

ADOPTÉE à l'unanimité

Frédéric Broué
Président

Marlène Perrier
Directrice générale et secrétaire-trésorière
